

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

CTL DU 24/06/2022

Ordre du jour :

- 1 Tableau de bord de veille sociale (TBVS) 2021 (pour information) ;
- 2- Résultats de l'Observatoire interne 2022 (pour information) ;
- 3- Point d'étape sur les projets fonds CVT;
- 4- Présentation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) des services déconcentrés (pour information) ;
- 5- Création des conseils médicaux dans la fonction publique de l'État (pour information) ;
- 6- Questions diverses.

1/ Tableau de bord de veille sociale (TBVS) 2021

Rappel du contexte du NRP et des délocalisations.

Les 7 indicateurs socles du TBVS sont les suivants :

- le taux de couverture des emplois : globalement stable depuis 3 ans ;
- -le nombre de périodes de congés maladie de courte durée inférieures ou égale à 5 jours : il est en diminution ;
- le nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps : il augmente ;
- le nombre des écrêtements des horaires variables : il augmente et se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale ;
- le volume horaire écrêté : il augmente fortement ;
- le taux de télétravailleurs (nouvel indicateur) : il est de 60,23 % . Le nombre de télétravailleurs est de 410 (tous motifs confondus) ;
- le taux de rotation des agents : il diminue notablement.

Les indicateurs complémentaires du TBVS :

- le taux d'absentéisme pou maladie diminue ;
- le nombre de demandes de mutations déposées et non satisfaites est globalement stable et revient au niveau de 2019 ;



Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

- le nombre d'emplois non pourvus diminue.

L'analyse globale du TBVS de la DRFIP 2 fait ressortir une situation globalement favorable. Les indicateurs se situent dans la moyenne nationale hormis le nombre d'écrêtement qui est en net décrochage.

Toutefois la situation est moins favorable qu'avant la crise sanitaire.

Pour la CFTC, interpréter un TBVS de manière favorable parce qu'il est dans la moyenne nationale ne veut rien dire. Peut - on raisonnablement constater si des indicateurs qui ont trait à l'humain sont dans une moyenne nationale ?

Ce constat qui se gargarise de moyennes est consternant quand on parle de l'humain.

<u>2 – Résultats de l'Observatoire interne 2022</u>

Enquête réalisée du 6 janvier au 18 février 2022. 49 % des effectifs ont répondu à l'enquête (349 agents).

Taux de participation en hausse de 15 points par rapport à 2021. Les résultats sont plus favorables par rapport à 2021.

Il en ressort:

- une progression de la satisfaction des conditions matérielles et des possibilités de formation ;
- une meilleure adhésion aux orientations de la DGFIP mais un rythme de changement toujours difficile à suivre ;
- un niveau d'engagement plus élevé, une motivation consolidée et une vision davantage optimiste.

Cependant, il faut considérer les vrais chiffres au lieu des constats de la direction dégageant une tendance. Car sur la question « Etes vous optimistes concernant votre propre avenir au sein de la DGFIP ? », 30 % des agents sur 49 % qui ont répondu à l'enquête se disent l'être, ce qui relativise les constats.

De même, 60 % des agents ayant répondu estiment que leur charge de travail a augmenté, plus que en 2021 (57%).

A la question : Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluez-vous la quantité de stress lié à votre travail ? La note pour le DRFIP 21 ressort à 6,3/10, et est la plus basse enregistrée depuis 2017.

La note donnée à la qualité de vie au travail est de 6/10.

Les priorités des agents sont les suivantes : davantage de reconnaissance et de valorisation, l'insatisfaction sur la rémunération demeure.

69 % des agents interrogés ne sont pas satisfaits des possibilités d'avancement et de promotion.



Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section Côte d'or

Agir pour ne pas subir.

3- Point d'étape sur les projets fonds CVT

Recensement des achats réalisés dans ce cadre.

4- Présentation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) des services déconcentrés (pour information) ;

Suite à la crise sanitaire, et afin de se préparer au mieux à des nouvelles crises, quelle que soit leur nature (inondations, incendie, pandémie...), la formalisation d'un PCA vise à réduire au maximum, par l'anticipation et la préparation, l'impact d'une crise sur la conduite de nos activités et à fournir une assurance raisonnable sur notre capacité collective à maintenir les missions essentielles au bon fonctionnement de la Nation.

Ce document est destiné à être mis à jour très régulièrement afin de garder son aspect opérationnel.

Questions diverses:

Réaménagement de l'accueil de la Boudronnée : en cours.

Déploiement des outils de satisfaction dans les permanences : une tablette « tourne » dans les permanences.

Prochains CTL : septembre : DUERP ; octobre : NRP opérations prévues au 01/01/2023 ; novembre : bilan de la campagne IR.

Remarque de la CFTC: pourquoi le contrôle fiscal n'a pas été inclus dans les ateliers du «Grand remueméninges »? M. Catanese répond simplement que toutes les missions ne pouvaient pas figurer, ce qui laisse pantois sur la considération à la DRFIP 21 pour une mission essentielle qui est le contrôle fiscal...

Vos représentants en CTL :

Christophe RECOUVREUX, SIP DIJON ET AMENDE (Titulaire), Céline GUILLAUMIN, PCE antenne de BEAUNE (Titulaire), Anne DAULIN, DRFIP service comptabilité (Suppléante), Alexandre DAKIRELLAH, SDIF (Suppléant).